**PROPRIETE INDUSTRIELLE**

**Mickaël MACE**

**22h**

« *Le cours de droit de la propriété industrielle a pour objet de présenter les notions et les régimes juridiques attachés à ce domaine du droit : marques, brevets d’invention, obtenions végétales, dessins et modèles, mentions de valorisation (AOP, IGP, labels rouges, Bio…). Il ne s’agit toutefois pas d’un simple exposé académique des règles juridiques dès lors que des sujets de sociétés y sont attachés et doivent être débattus : le brevet de médicament est-il un frein à l’accès à la santé pour tous ou un élément indispensable pour l’innovation pharmacologique ? Le régime du droit des obtentions végétales (le brevet sur le végétal) est-il toujours adapté pour assurer l’alimentation des populations ? Quelle place pour les pays en développement dans l’élaboration des textes de l’OMC imposant l’idéologie de la propriété industrielle mondiale ? Pourquoi les collectivités territoriales déposent des marques, instruments de concurrence ? Faut-il accepter la brevetabilité du vivant ? Liberté d’expression et usage de la marque d’autrui ? Et l’ordre public en la matière ?… Beaucoup de sujets à évoquer, nous irons à l’essentiel et surtout là où les demandes et envies des étudiants nous mèneront.* »